

ПРОФЕСІЙНА ІНШОМОВНА ПІДГОТОВКА В ПРОЦЕСІ МІЖКУЛЬТУРНОЇ ІНТЕГРАЦІЇ

УДК [378. 147. 227]

Golub T. V.,
Université d'état des sciences humaines de Rivné, Rivné

COMMENT S'ORGANISER POUR CONSTRUIRE LA COMPÉTENCE DE LA PRODUCTION ÉCRITE

Стаття присвячена аналізу стратегії формування компетенції писемного мовлення та ролі Загальноєвропейських Рекомендацій з мовної освіти у цьому контексті.

Ключові слова: компетенція писемного мовлення, тести оцінювання знань з іноземної мови, Загальноєвропейські Рекомендації з мовної освіти, рівні компетенцій.

Статья посвящена анализу стратегии формирования компетенции письменной речи и роли Общеввропейских Рекомендаций по изучению иностранных языков в этом контексте.

Ключевые слова: компетенция письменной речи, тесты оценивания знаний по иностранному языку, Общеввропейские Рекомендации по изучению иностранных языков, уровни компетенций.

The article is devoted to the analysis of strategy of formation of competence of written speech and a role of The Common European Framework of Reference for Languages in this context.

Key words: the competence of written speech, tests of evaluation of the knowledge of a foreign language, The Common European Framework of Reference for Languages, the levels of competences.

La maîtrise de plusieurs langues est un plus pour ceux qui espèrent une carrière internationale, tout comme leur capacité à s'intégrer et coopérer dans un pays étranger. La maîtrise des langues bénéficie à tous. C'est une qualité qui est nécessaire à la plupart d'entre nous, dans un monde moderne et internationalisé. Elle présente des avantages pour chaque individu ; mais connaître d'autres langues est aussi un outil puissant pour comprendre d'autres cultures, permettant ainsi d'œuvrer contre la xénophobie et le racisme.

Au cours des vingt dernières années, l'établissement scolaire a fait l'objet de nombreuses réflexions et réformes. Les bouleversements politiques qu'a connus l'Ukraine ont affecté, parmi d'autres secteurs, l'ensemble du système éducatif. En particulier les tests d'évaluation en langues étrangères à la fin de l'école secondaire a été l'enjeu de longs et vifs débats. Mais finalement les tests d'évaluation des matières de base sanctionne la fin des études de la scolarité obligatoire et donne accès à l'enseignement supérieur. A l'ordre du jour nous avons une nécessité d'évolution plus importante de l'évaluation traditionnelle des connaissances afin de mieux prendre en compte la diversité des compétences acquises au cours de la scolarité.

La réforme de l'examen de fin d'étude à l'école secondaire s'est donnée comme premier objectif d'unifier le contenu enseigné et les niveaux des apprenants dans les différents établissements scolaires du pays. Le second objectif consistait à donner au diplôme une plus grande valeur sur le plan européen : en calant les tests sur le CECR, l'Ukraine offre aux différents États de l'Union européenne la possibilité de mesurer la valeur de son diplôme national.

Le CECR et l'évaluation des compétences linguistiques

Il est évident que la réforme pour l'enseignement des langues étrangères emporte l'adhésion des professeurs et des élèves qui s'habituent aux nouveautés qu'elle implique. Malgré tout l'effort qui a été produit du côté des enseignants, élèves mais aussi des experts, il serait cependant bon de ne pas perdre de vue la documentation de laquelle découle cette réforme.

Evelyne Rosen, maître de conférences en didactique du FLE à l'université Lille 3, auteur de l'ouvrage " *Le point sur le Cadre européen commun de référence pour les langues* " souligne que le Cadre européen de référence pour les langues a eu, dans le domaine de l'enseignement des langues et plus spécialement du FLE, de nombreuses répercussions didactiques. Le Cadre présente notamment l'intérêt de clarifier, dans le champ du FLE, un certain nombre de notions. Le CECR a ainsi permis, selon elle, la construction d'une terminologie commune autour de la notion de compétences : le Cadre opère en effet une distinction entre les compétences individuelles (savoirs, savoir-faire, savoir-être) et communicatives (linguistiques, pragmatiques et socio-linguistiques). La terminologie des activités menées dans la classe de FLE a elle aussi été éclaircie grâce au Cadre. Le CECR distingue en effet désormais les activités d'interaction, de médiation, de production et de réception. Enfin, le Cadre a opéré une clarification autour des niveaux en proposant six niveaux de compétence clairement définis : A1, A2, B1, B2, C1, C2.

Transmettre des connaissances ne signifie pas construire des compétences

Les compétences ne s'enseignent pas, elles se construisent à la faveur d'un entraînement. On apprend en faisant, au gré d'une pratique réflexive. Il ne s'agit pas d'apprendre tout seul, par essais et erreurs, mais il n'est pas question non plus de s'exercer simplement à suivre une procédure, une marche à suivre ou une recette. Pour développer des compétences, il faut être confronté en personne, de façon à la fois répétée et variée, à des situations complexes, essayer de les maîtriser, ce qui, peu à peu, amène à intégrer des savoirs, des savoir-faire plus étroits, des informations, des

méthodes, pour faire face, pour décider en temps réel, pour prendre des risques. Cela demande du temps, cela ne peut pas se faire au rythme démesuré de la transmission de savoirs décontextualisés. Un professeur peut parcourir à un rythme élevé le "texte du savoir". Si tous les élèves n'ont pas compris, n'ont pas fini leurs exercices, tant pis, il passe plus loin, pour "boucler le programme". Du coup, on ne peut plus tout faire, il faut choisir. Il faut surtout créer des situations d'apprentissage qui se gèrent tout à fait autrement qu'une succession de leçons et d'exercices. La formation générale, si elle veut s'orienter vers des compétences, devrait s'inspirer davantage de certains dispositifs de formation professionnelle et d'éducation des adultes, études de cas, jeux de rôles, démarches de projets, simulation, méthodes actives et contextualisation des problèmes.

Adopter une logique de résolution de problèmes

On apprend une langue étrangère à l'école trois à cinq fois par semaine, durant des années. Hélas, au bout de plusieurs années de cours hebdomadaires, c'est souvent un désastre. Or, quand on envoie les gens dans un stage linguistique intensif, ils se débrouillent au bout de deux ou trois semaines. Pourquoi n'est-on pas capable d'en faire autant à l'école ? C'est un exemple facile, parce qu'on a sous les yeux un modèle alternatif connu, qui fonctionne et donne des résultats convaincants. Des expériences montrent qu'un apprentissage concentré, sous l'empire de la nécessité, permet dans chaque domaine d'aller plus vite et plus loin qu'un apprentissage fractionné, reparté pour des mois ou des années. Il suffirait d'un peu d'imagination pour réorganiser nos ressources de sorte à ne pas courir constamment tous les lièvres à la fois, en zappant constamment, en dépensant une énergie démesurée pour renouer le fil d'un enseignement prévu dans des périodes de 45 minutes. Ce modèle entraîne des déperditions considérables de temps, d'énergie, mais aussi de sens.

Sous l'angle didactique il existe les règles générales pour les travaux écrits

Voici quelques brèves conseils aux élèves! qui seront développés dans les cours, suivant les exigences particulières des professeurs. Il faut s'assurer d'abord de bien comprendre ce qui est demandé : *analyser le sujet qui est proposé ; chercher les mots qu'ils ne comprennent pas ; souligner les mots clefs.*

Les élèves doivent respecter les consignes données. Il est inutile et dangereux d'écrire un travail plus long, même si vous en êtes capable. A chaque étape du travail, il faut se demander s'ils se situent toujours dans le cadre fixé.

Pourquoi avez-vous choisi telle perspective plutôt qu'une autre ?

Que cherchez-vous à communiquer à votre lecteur ?

Vous demande-t-on de présenter simplement des faits sans les interpréter ?

Les élèves ne doivent pas perdre de vue le sujet principal mais répondre aux exigences du travail écrit dans des formes attendues et reconnaissables.

L'introduction

L'introduction, comme le mot l'indique, introduit le sujet comme il est posé (citation principale, thème...). Elle se compose de plusieurs étapes. Il faut essayer dans une première phrase d'attirer l'attention, d'éveiller l'intérêt de son lecteur. Il faut ensuite poser le sujet (p.ex. dire pourquoi il est intéressant personnellement). Il faut enfin donner son plan. La longueur de l'introduction doit correspondre approximativement à 10% de la longueur totale du travail.

L'introduction consiste à présenter de façon intéressante le sujet à un lecteur qui ne le connaît pas. Il ne faut donc pas commencer par un démonstratif qui renvoie au sujet proposé : "Ce sujet nous semble particulièrement intéressant" ou "Cette citation soulève le problème de..." "...il faut étudier..." Si le sujet consiste en une question du genre :

"Que pensez-vous de la citation suivante..." ou "Analysez et discutez la citation de X..." ne répondez pas dans l'introduction ; sinon le lecteur n'aura plus envie de lire la suite. Il faut éviter écrire : "Le critique X a tout à fait raison (ou tort)..." ou "Je ne suis pas du tout d'accord avec M. X. quand il écrit que...". L'introduction doit être complète. Après l'avoir lue, le lecteur doit avoir une idée précise du sujet que l'on va traiter. Lorsque le sujet consiste à analyser une citation, présentez-la dans son ensemble si elle est brève.

L' introduction doit être stimulante et donner au lecteur l'envie de lire la suite.

Le développement

Quel que soit le sujet proposé, son développement doit être dynamique :

commencer par ce qui semble le moins important pour terminer par les arguments ou les éléments qui semblent essentiel ; ne pas terminer par un point secondaire.

S'il s'agit d'un sujet argumentatif, il ne faut pas donner uniquement une argumentation en faveur de sa thèse. Dans un premier temps il faut tenir compte de ces objections, puis les nuancer ou les contester par ses propres arguments.

Le développement doit être complet. Cela dit que l'on ne doit pas oublier d'élément important et qu'il faut bien traiter tous les aspects du sujet et éviter le hors-sujet. Nous conseillons de relire le développement en tenant compte de tous ces éléments, de vérifier la progression logique, la cohérence : *Les idées s'articulent-elles bien entre elles ?*

Est-ce qu'il n'y a pas de contradictions ?

Les termes de liaison (les connecteurs) qui mettent en valeur les différentes étapes du travail soulignent les articulations logiques.

La conclusion

La conclusion doit souligner les principaux aspects du problème présenté. La conclusion montre qu'il y a eu une évolution dans la présentation, puis explique pourquoi cette évolution a une valeur

La conclusion doit avoir à peu près la même longueur que l'introduction, c'est-à-dire 10% du travail. Dans la conclusion, ne doit pas répéter l'introduction.

Il ne faut pas apporter, dans la conclusion, d'arguments nouveaux "oublié" d'aborder dans le développement.

La rédaction

Au moment de rédiger le travail les idées doivent être exprimées dans un style appartenant au registre de l'écrit. On exclut de la composition les exclamations gratuites et les phrases à forte subjectivité orale telles que : "C'est ça que je veux dire", "moi je pense que", "je vais dire que"... Le pronom "ça", fréquent à l'oral, est bien souvent à remplacer par "cela", son équivalent écrit. Il faut utiliser un vocabulaire soutenu, faire des efforts d'expression (pas de "chouette", "chum", "O.K.", évitez les mots marqués "populaires" (pop.), "familiers" (fam.), "argotiques" (arg.), "vulgaires" (vulg.), dans le Petit Robert). L'utilisation de "nous", de "on", des tournures impersonnelles ou du passif est bien pratique. Pour indiquer les oppositions, les différences, les contrastes, les complémentarités, les conséquences, etc., entre un passage et ce qui précède, il faut utiliser : "Par ailleurs...", "Il ne faut pas oublier que...", "Bien sûr, il faut considérer d'autres aspects complémentaires...", "Si l'on aborde la question sous un autre angle...", "Malgré tout ceci..." ... Tout cela n'empêche pas d'avoir aussi recours à des marqueurs de logique de l'argumentation à l'intérieur de chacun des paragraphes : "Mais...", "Par contre...", "Cependant...", "De ce fait...", "C'est pourquoi..."...

Remarques particulières

Tout travail écrit doit être organisé suivant un plan logique, mais c'est surtout la qualité de votre langue et l'efficacité avec laquelle vous l'employez qui doivent être démontrées dans cet exercice. La composition est personnelle, c'est-à-dire qu'elle sa propre opinion, ses idées sur un sujet qui est imposé. Il est interdit de : changer le thème du sujet qui est proposé.

En définitive, les pratiques en matière d'enseignement de la production écrite sont multiples et très variées. La production écrite est une activité extrêmement complexe, surtout quand il s'agit d'écrire en langue étrangère. Elles suivent les grandes lignes présentées par les didacticiens, s'interrogent pourtant sur le foisonnement d'activités et pensent qu'il est le reflet du besoin de créer de la variété dans l'enseignement mais également la manifestation des grandes risques des professeurs, qui, ne sachant pas exactement la valeur et la pertinence de ce qu'ils font, s'arrangent pour donner "un peu de tout" pour assurer le progrès des élèves.

Bibliographie:

1. Astolfi, J.-P., L'école pour apprendre, Paris, ESF, 1992.
2. Crahay, M. Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?, Bruxelles, De Boeck, 1996.
3. Claudette CORNAIRE et Patricia Mary RAYMOND, La production écrite, CLE, International, Paris, 1999.
4. CUQ (J.-P.), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, CLÉ International, 2003.
5. Develay, M. Donner du sens à l'école, Paris, ESF, 1996.
6. Perrenoud, Ph., Construire des compétences dès l'école, Paris, ESF, 2e éd., 1998.
7. Tardif, J., Pour un enseignement stratégique, Montréal, Éditions Logiques, 1992.

Sitographie:

1. <http://www.education.gouv.fr/default.htm>
2. <http://www.tv5.org>
3. <http://flenet.unileon.es/methodologies.htm>
4. <http://www.fle.fr/>
5. <http://www.franc-parler.org>
6. <http://www.univille3>
7. <http://www.fle.fr/ressources/fleenfrance.html>